

Il est à remarquer que 75 000 des prévenus sont de nationalité étrangère et que les quartiers du centre ne figurent que pour un chiffre infime d'affaires sur les statistiques de police. Par contre, ce sont les quartiers de la Pile et de la Guinguette qui donnent les résultats les moins satisfaisants.

En dehors des crimes et délits signalés plus haut, les commissaires de Roubaix ont été saisis de nombreuses infractions aux lois relatives aux commotions d'incendie, 36 saisis par strangulation, empoisonnement ou submersion, 15 morts accidentelles.

Enfin, dans le seul troisième arrondissement, il a fallu, pendant l'année 1884, régler 751 actions en réponse à des demandes de renseignements. Le nombre de ces dernières s'accroît sans cesse, et rend urgente l'organisation d'un nouvel emploi de secrétaire.

La municipalité actuelle a augmenté le personnel de police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait. Cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

Cette augmentation s'impose à nos administrateurs, dès que l'état de nos finances permettrait de la réaliser.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

En terminant, nous devons dire que le service de la police qui était trop restreint pour la lourde besogne qui lui incombait, cette mesure a rendu de grands services, mais elle n'est pas encore suffisante. En effet, pour que tout fonctionnaire d'une façon absolue régulière, il faudrait encore dix nouveaux agents.

Des scènes des écoles communales figurant sur les colonnes de la commune des bataillons scolaires de Paris.

Disparition expliquée. — Certaines jeunes filles ont un caractère remuant qui les rend susceptibles de devenir terribles. On ne saurait qu'en automne dernier, une jeune fille, quinze ans, Anore G..., se jeta à l'eau à la suite de reproches assez anodins qui lui avaient été adressés par sa tante.

Joué, à une heure de l'après-midi, au retrait du vieux canal, à Wasquhal, le corps d'une jeune fille de dix-huit ans. Le docteur Jacquart, l'ayant visité, a constaté qu'il ne portait aucune trace de violence et qu'il paraissait avoir séjourné dans l'eau depuis quelques temps.

On le transporta à la Morgue de l'Hôtel-Dieu de Roubaix, et là, il a été reconnu pour celui de Mlle Marie Stévenart, demeurant rue de Lille, et que sa famille recherchait vainement depuis le 26 décembre.

Nous avons relaté, à cette époque, les diverses circonstances qui accompagnèrent la disparition de Mlle Marie Stévenart; elle avait quitté le domicile paternel à la suite de légères reproches que lui avaient adressés ses parents.

Tout porte à croire qu'on se trouve en présence d'un suicide.

Accident. — Vendredi, une femme de la rue Min, Julia Stterbeck, âgée de 24 ans, a renversé sur elle une lampe à pétrole, et s'est cruellement brûlée à l'estomac. Elle a été admise d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation. — Gustave Desmout, journaliste, sans domicile fixe, vient d'être arrêté pour mendicité. Ce pauvre diable a été surpris par un agent au moment où il demandait l'aumône de porte en porte, dans la rue de Mouvaux.

Vol. — Henri Salmier est domestique; vendredi, il éprouvait le besoin de se restaurer par une petite collation de choix. Pour cela, il a volé à M. Henri Dandivel, rue St-Georges, une boîte de confitures, des oranges et des mandarines. Mais le vol a été découvert, et un agent a conduit notre garnement au commissariat du 2e arrondissement.

Un ouvrier apprêteur, nommé Vion, et qui mène, rue de la Doune, se sent irrité à l'égard d'un pugilat acharné, il est été chacun l'objet d'un procès-verbal pour rixe et violence réciproque.

Chronique théâtrale. — Une représentation extraordinaire aura lieu aujourd'hui dimanche, à l'Hippodrome: une troupe de Paris viendra jouer *Ma Camarade*, de MM. H. Meilhac et Philippe Gillès.

Une vente publique de dévotion aura lieu le mercredi 13 février. Les marchandises sont exposées dans les magasins de M. Emile Buisson et Cie, rue de l'Union, 29 et 30 bis.

Si février est chaud, Orages bien, sans défaut, C'est par les vents du Nord, Croyez sans faillir.

Pâques tombe cette année le 5 avril. Nous voilà donc menacés d'un mois d'avril rigoureux, car février, où nous sommes, est relativement chaud, et il y a eu, à ce jour, à la fois vent et pluie, comme le baptême à l'ancien calendrier révolutionnaire qui le partageait en deux, on est obligé de convenir que ce vent et cette pluie sont loin d'être glacés.

Croix. — Dans la nuit du 4 au 5, on a dévalisé les basses-cours de deux habitants de cette commune, MM. Reard et Depotter. Le maître, resté éveillé, a vu deux lapins et deux autres lapins qui étaient l'orgueil de leurs propriétaires.

Éphémérides de la charité roubaissienne. — 28 janvier 1885. — Nomination à la charge de médecin en chef de l'asile de la commune de Tourcoing, de M. le docteur Antoine Gailland, licencié en médecine, en remplacement de Philippe Galland, son père, et qui a plu au bon Dieu d'appeler à ce monde, après avoir rendu plusieurs services en qualité de médecin-pensionnaire de la commune de Roubaix, le 20 janvier 1885.

Le magistrat lui accorde une pension annuelle de 180 francs, à charge de soigner les malades pauvres et de rendre ses soins à tous les malades, toutes et quantes fois il en sera requis, tant au domicile qu'à l'asile de la commune de Roubaix, et au sein de son territoire. (Archives de Roubaix B. 2. 91.) Les pauvres malades étaient l'objet de soins tout particuliers de la part des pauvriers et du magistrat; outre les pourchats ou quêtes en leur faveur, on avait encore organisé de grandes soirées pour leur faire recouvrer la santé. Ils avaient leurs médecins, leurs chirurgiens et leurs sages-femmes, pensionnés par le magistrat et assermentés. (Voir l'histoire de la commune de Roubaix, par l'abbé Th. Leuclaire.)

28 janvier 1844. — Fondation, à Roubaix, d'une société de secours mutuels, sous le titre de *Société Saint-François*. (Archives de Roubaix G. 1. 1.) Le 28 janvier 1847, la commission municipale de Roubaix, en attendant la réalisation de l'emprunt voté par elle, dans sa séance du 21 janvier, ouvre un crédit de 20,000 francs sur les ressources ordinaires de la ville, pour venir en aide aux familles des militaires. (Archives de Roubaix D. 1. (a) 20.)

Concours colombophile pour 1885. — La société colombophile *Le Pigeon noir*, établie chez M. Jules Desmout, 10, rue de la Pile, a organisé, pour le 25 avril, les amateurs qu'elle donnera les concours suivants pour Roubaix seul en 1885.

ALBAÏT. — Le dimanche 25 avril, prix d'honneur, 200 francs.

CLEMONT. — Le dimanche 24 mai (jour de la Pentecôte), prix d'honneur, 40 francs.

CLERMONT. — Le dimanche 2 août, fête des Fabricants. Les 200 francs de prix d'honneur à échaue de ces trois concours seront répartis en 2e prix de 10 francs par série et deux pigeons désignés et volés au même endroit. La mise sera de 1 fr. 60 par pigeon, dont 60 centimes pour frais et envoi. Pigeons facultatifs de 1, 2 et 3 francs.

CLERMONT. — Le 9 août, prix d'honneur 10 francs répartis en 10 prix de 10 francs aux dix premiers pigeons vaincus.

CLERMONT. — Le 9 août, prix d'honneur 10 francs répartis en 10 prix de 10 francs aux dix premiers pigeons vaincus.

P.-S. — La Société *Le Pigeon noir* marque des pigeons à raison de 10 c. par pigeon.

CLERMONT. — Le 9 août, prix d'honneur 10 francs répartis en 10 prix de 10 francs aux dix premiers pigeons vaincus.

P.-S. — La Société *Le Pigeon noir* marque des pigeons à raison de 10 c. par pigeon.

CLERMONT. — Le 9 août, prix d'honneur 10 francs répartis en 10 prix de 10 francs aux dix premiers pigeons vaincus.

P.-S. — La Société *Le Pigeon noir* marque des pigeons à raison de 10 c. par pigeon.

CLERMONT. — Le 9 août, prix d'honneur 10 francs répartis en 10 prix de 10 francs aux dix premiers pigeons vaincus.

Le produit des 0,10 c. de mariage sera joué en prix au concours de Clermont du 9 août entre les pigeons marqués à la Société et le Pigeon noir.

Les autres pigeons marqués dans Roubaix n'auront que le droit de participer aux 100 fr. de prix d'honneur qu'ils auront.

Il est plus facile de prévenir cent maladies que d'en guérir une seule. — Avant tout il faut surveiller son estomac. Si l'appétit ne va pas, si la digestion se fait péniblement, si l'on se sent sans force et sans énergie, si le sommeil fait défaut, vite quelques Pilules Suisses et ces symptômes disparaîtront aussitôt. C'est pourquoi il est indispensable d'avoir toujours les Pilules Suisses sous la main. Les personnes vivant dans des endroits isolés, ou éloignés des pharmacies n'ont qu'à envoyer 1 fr. 50 en timbres-poste au mandat à M. Herzog, Pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, et l'envoi leur sera fait par le retour du courrier.

TOURCOING

Un concert. — Dimanche, 8 février, à six heures et demie, la Société chorale *La Muse des Travailleurs* offrira un concert à ses membres honoraires, dans la grande salle de l'école des garçons, au boulevard de la République, à Tourcoing. Le programme de ce concert sera le suivant: 1. Allegro militaire, par la musique de Roubaix; 2. Marche des Dames; 3. La Libyenne, polka pour grande clarinette, par M. Despiere; 4. Les Diables à quatre, pour piano; 5. Marche des Travailleurs (P. Paris); 6. Romance, par M. J.-B. Andrieu; 7. Air varié pour clarinette, par M. J.-B. Andrieu; 8. Grande scène comique, par M. J.-B. Andrieu.

Le piano sera tenu par M. X.

Affaire Nolf. — Jeudi, un grand nombre de personnes s'étaient rendus sur la Petite-Place pour assister à la vente des équipages et du matériel de Nolf. Une saisie avait été faite à la requête d'un créancier de Lille. On avait également ordonné la saisie des équipages de Nolf, et pour un motif que nous ignorons, la vente n'a pu avoir lieu. Les plaintes continuent. Un négociant d'Armentières se plaint d'un détournement de toiles d'une valeur de 4 à 500 francs.

Une disparition. — Jeudi matin, un petit garçon de six ans, Achille Lepers, dont les parents habitent au Blanc-Sauvage, a disparu de l'école de filles, à la suite d'une bande de camarades allant à Tourcoing et n'a plus reparu. Son père, un brave tisserand, est dans la détresse; jusqu'à présent, toutes ses recherches ont été infructueuses. Au moment de partir pour la messe, le dimanche 8 février, les chevaux de la commune de Roubaix ont été saisis par un motif que nous ignorons, la vente n'a pu avoir lieu. Les plaintes continuent. Un négociant d'Armentières se plaint d'un détournement de toiles d'une valeur de 4 à 500 francs.

Innocence reconnue. — La femme Maguina, accusée par son mari de complicité dans une affaire de vol qui a eu un certain retentissement à Tourcoing, a été arrêtée pour ce fait, vient d'être mise en liberté, par suite de ce que son innocence a été reconnue.

Vendredi, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Le 10 février, vers trois heures du matin, un incendie a éclaté à l'établissement du sieur Vannavard, 10, rue de la Pile, à Tourcoing. Les pertes ont été évaluées à 100 francs. Le feu a été éteint par les pompiers de la commune de Roubaix.

Nord vient d'arriver, dans sa dernière session, l'organisation d'un nouveau service, qui a pour but d'assurer le traitement dans les familles du littoral de la mer du Nord, des enfants atteints de rachitisme ou de scrofules.

En présence des ravages occasionnés par la scrofule, notamment dans les centres industriels, le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.

Le conseil général a décidé de créer un service de traitement gratuit de la scrofule, qui sera confié à un médecin de la commune de Roubaix.